

LERINS & BCW conseille Naxicap Partners

LERINS & BCW conseille Naxicap Partners et la famille Liévain dans le cadre de l'acquisition de deux établissements de soin par Almaviva Santé.

LERINS & BCW accompagne Naxicap Partners et la famille Lievain à l'occasion de la cession par ces derniers, à Almaviva Santé, des deux établissements de santé privés parisiens qui constituent le groupe Monceau.

A l'issue de cette opération, la Clinique Internationale du Parc Monceau et la Clinique Turin (respectivement 140 et 250 lits) deviendront les 35ème et 36ème établissements d'Almaviva Santé. Naxicap Partners sortira du capital du groupe Monceau et la famille Liévain fera son entrée au capital d'Almaviva Santé, au côté de son actionnaire majoritaire Antin IP, de la holding SRS et de l'équipe de management.

Pour cette opération, LERINS & BCW (Luc CASTAGNET et Laurent JULIENNE, associés, et Yohann-David SAADOUN) accompagnait Naxicap Partners et la famille Liévain.



<https://www.lemondedudroit.fr/images/stories/1-UNES/mains-puzzle.jpg>

LERINS & BCW AVOCATS ASSOCIÉS

<https://www.lemondedudroit.fr/images/stories/LOGOS/lerins-BCW.jpg>

